

MEDITATIONS ET ETUDES MORALES,

PAR M. GUIZOT.

(Suite et fin.)

Le fait caractéristique, le fait immense de la civilisation moderne, c'est l'accroissement prodigieux de l'ambition et de la puissance de l'homme.

Je sais tout ce qu'il y a de mal et de péril, d'enivrement et de mécompte; pourtant ce ne sont pas là les symptômes de la décadence; il y a aussi de la grandeur et de l'avenir.

C'est avec ce grand fait, c'est avec cet immense accroissement de puissance et d'ambition de l'humanité, que l'Etat et l'Eglise, le gouvernement civil et le gouvernement chrétien, ont désormais à traiter.

J'ajoute que les gouvernements européens, à

travers tant d'orages qui ont éclaté sur eux depuis soixante ans, se sont conduits, à tout prendre, avec une grande modération.

Le gouvernement de la société religieuse, et pour parler avec plus de précision et de franchise, l'Eglise catholique a un problème analogue à résoudre.

Je porte à l'Eglise catholique un profond respect. Elle a été, pendant des siècles, l'Eglise chrétienne de toute l'Europe; elle est la grande église chrétienne de la France.

giense, mais de la société politique; comme un droit, non du chrétien, mais du citoyen.

L'Eglise catholique peut tenir cette conduite, car tout ce qui la constitue religieusement, tout son ordre spirituel demeure ainsi intact et indépendant.

Je veux aller plus loin, et soumettre aux chrétiens une autre considération.

A quelque église qu'ils appartiennent, il y a, entre tous les chrétiens, une foi commune.

A quelque église qu'ils appartiennent, il y a aujourd'hui, pour tous les chrétiens une cause commune.

Est-ce à dire qu'ils doivent à tout prix mettre de côté leurs dissentiments, et un nom de leur foi commune et de leur péril commun, en venir, selon le langage du moment, à la fusion, pour ne plus former qu'une seule et même Eglise?

Je ne le pense pas. Le rétablissement de l'unité au sein du christianisme, par la réunion de toutes les églises chrétiennes, a été le vœu et le travail des plus grands esprits catholiques et protestants.

Mais là où l'unité de l'Eglise n'existe pas quand la fusion des églises diverses n'est pas possible, et quand la liberté religieuse est établie, il y a place pour le bon sens pratique et pour la charité chrétienne.

rationnalisme réservé, timide même, souvent sérieux et honnête, et qui cherche à se voiler plutôt qu'à s'étaler.

Ce que l'histoire conseille aux chrétiens, la charité chrétienne le leur prescrit.

Quand les luttes religieuses sont la passion active et la grande affaire pratique d'une époque, quand les croyances diverses sont aux prises, maintenant les armes non-seulement spirituelles, mais temporelles, et avec l'espoir de s'assurer un même de s'extirper mutuellement.

Mais quand toute lutte matérielle a cessé, quand la liberté religieuse est établie dans les nations comme dans les lois, lorsque, en fait et en droit, les croyances diverses sont obligées de vivre en paix les unes à côté des autres.

Vous avez devant vous un de ces hommes auxquels les plus grands intérêts de la république se rattachent, et dont la baine foi ou la malveillance ne peuvent laisser indifférent aucun citoyen.

« Vous avez devant vous un de ces hommes auxquels les plus grands intérêts de la république se rattachent, et dont la baine foi ou la malveillance ne peuvent laisser indifférent aucun citoyen »

peut pas; au fond du cœur, on ne le veut pas. Au milieu de cette effervescence protestante, la liberté religieuse des catholiques anglais persiste et se déploie.

Encore quelques mots, et j'aurai dit toute ma pensée. Dans un régime de liberté religieuse bien établie et bien acceptée, non-seulement les diverses communautés chrétiennes peuvent vivre en paix et dans de bons rapports; elles peuvent contribuer, par leur co-existence pacifique, à leur mutuelle prospérité religieuse.

Sans doute, le catholicisme repose sur le principe de l'autorité; mais, sans se détacher de cette base, il peut admettre, et dans les cours de ses destinées, il a souvent admis des degrés de liberté fort divers.

Il ne m'appartient pas d'examiner si nos temps conseillent ou comportent le retour de tels moyens de gouvernement, et je suis plus enclin à en douter qu'à le préconiser.

« Que ces conquêtes faites, Custines, sans doute pour mieux couvrir la trahison qu'il trahait, a dénoncé le général Kellerman comme un traître ou un ignorant dans l'art militaire, et l'a accusé de l'avoir empêché de pousser ses conquêtes plus loin, en ne lui portant pas le secours qu'il attendait de lui; que, quoiqu'il fût instruit que l'opinion des habitants de Francfort n'était pas favorable à la révolution française, qu'ils la haïssaient même, ainsi que les Français; que qu'il fût également instruit que cette ville, abandonnée à ses propres forces, et qu'elle qu'en fût la garnison, n'était pas en état de soutenir un siège, Custines a néanmoins laissé dans cette ville une garnison d'environ trois mille hommes, au commandement d'un étranger, qui bientôt a livré cette ville aux Prussiens, qui, conjointement avec les habitants de Francfort, ont tué et massacré une grande partie des braves Français qui composaient cette garnison; de manière qu'il s'en est sauvé à peine huit cents; que, quoique Custines ne pût jamais ignorer que la ville de Mayence, abandonnée à ses propres forces, ne résisterait pas tôt ou tard aux efforts combinés des puissances coalisées, et que ce seul motif fût suffisant, non seulement pour le déterminer à n'y pas jeter l'artillerie, mais à la contraire à en faire retirer celle qu'il y avait trouvée, Custines, par un système tout opposé, et qui ne peut être qu'un complot profondément combiné, ainsi que l'expérience nous l'a appris depuis; Custines, disons-nous, a dégarni la place de Strasbourg d'une grande partie de son artillerie,

REQUERREUR.

LA CONDAMNATION DU GENERAL CUSTINES.

Le procès dont nous allons rendre compte peut être considéré comme le pendant de celui de Pannier Beng (1).

(1) John Byng, fils de George Byng, autre amiral anglais de distinction qui avait gagné la bataille de Messine en 1758, ayant échoué devant Fort Mifflin (Minouque) sur la Méditerranée, battu par le marquis de la Galissonnière, en 1756 fut accusé de trahison, condamné à mort et exécuté en 1757. Il mourut en héros; mais cette exécution est regardée comme une tache dans les annales de la justice anglaise.

Tous les deux ont emporté l'estime et les regrets des hommes de bien.

Adam-Philippe Custines était né à Metz, d'une famille noble. Il avait embrassé le parti des armes, et avait obtenu des grades importants, lorsque les suffrages de la noblesse l'appellèrent aux fonctions de député à l'Assemblée constituante, où il se distingua par cette noble loyauté dont MM. de Cazalès, Barre de Pozy, Malouet et plusieurs autres, donnèrent tant de marques.

Quelques années, après il fut nommé général d'armée, succéda à Dumouriez qui venait d'abandonner l'armée du Nord en passant du côté de l'ennemi, et signala son élévation à ce poste par plusieurs actions d'éclat.

Custines se trouvait alors à Paris; il s'y était rendu d'après les ordres du conseil exécutif. Quand il eut appris le décret qui le

mettait en état d'accusation, loin de chercher à se soustraire par la fuite au danger qui le menaçait, il affecta de se montrer plus qu'à l'ordinaire, et mit plus d'activité à ses poursuites contre le ministre de la guerre, qu'il accusait devant le gouvernement d'avoir par l'appel à toutes ses opérations en lui refusant les secours qu'il lui avait demandés, et en répandant parmi ses soldats l'esprit d'indiscipline et de méfiance.

Cet excès de franchise ne servit qu'à hâter sa perte; on l'accusa de chercher à exciter un soulèvement dans la capitale; on ordonna son arrestation, et il fut conduit à l'Abbaye, d'où on le transféra, le 31 juillet, à la Conciergerie.

Quinze jours après, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire. Voici l'acte d'accusation dressé contre lui par le trop fameux Fouquier-Tiville (1):

(1) Antoine-Quentin Fouquier-Tiville, procureur public du tribunal révolutionnaire de Paris. Fils d'un cultivateur d'Hérémelle, en Artois, il fut d'abord procureur au Châtelet, et fut ensuite banquier. Employé ensuite en qualité de commis au bureau de la police, il fut nommé, en 1793, directeur de jury au tribunal révolutionnaire, et enfin, procureur public de ce tribunal. Il se fit un nom, et se traça tous les actes de férocité qui ont signalé cet homme, et de dénoncer les victimes de ses fureurs; il suffira de le nommer au lecteur, et de citer quelques-unes de ses actions, pour le faire reconnaître comme un monstre. Il traduisit successivement en jugement, et fit condamner à mort la reine Marie-Antoinette, madame Elisabeth, et cette foule d'infortunés détenus dans les prisons de Paris, comme suspects. C'est à soi à lui que les partis de la convention durent alternativement la perte de leurs rivaux. Brissot, Vergniaud, Hébert, Clauzet, Ronsin, Danton, Canille Desmoulins, Chabot, Ro-

« Vous avez devant vous un de ces hommes auxquels les plus grands intérêts de la république se rattachent, et dont la baine foi ou la malveillance ne peuvent laisser indifférent aucun citoyen »

« Que ces conquêtes faites, Custines, sans doute pour mieux couvrir la trahison qu'il trahait, a dénoncé le général Kellerman comme un traître ou un ignorant dans l'art militaire, et l'a accusé de l'avoir empêché de pousser ses conquêtes plus loin, en ne lui portant pas le secours qu'il attendait de lui; que, quoiqu'il fût instruit que l'opinion des habitants de Francfort n'était pas favorable à la révolution française, qu'ils la haïssaient même, ainsi que les Français; que qu'il fût également instruit que cette ville, abandonnée à ses propres forces, et qu'elle qu'en fût la garnison, n'était pas en état de soutenir un siège, Custines a néanmoins laissé dans cette ville une garnison d'environ trois mille hommes, au commandement d'un étranger, qui bientôt a livré cette ville aux Prussiens, qui, conjointement avec les habitants de Francfort, ont tué et massacré une grande partie des braves Français qui composaient cette garnison; de manière qu'il s'en est sauvé à peine huit cents; que, quoique Custines ne pût jamais ignorer que la ville de Mayence, abandonnée à ses propres forces, ne résisterait pas tôt ou tard aux efforts combinés des puissances coalisées, et que ce seul motif fût suffisant, non seulement pour le déterminer à n'y pas jeter l'artillerie, mais à la contraire à en faire retirer celle qu'il y avait trouvée, Custines, par un système tout opposé, et qui ne peut être qu'un complot profondément combiné, ainsi que l'expérience nous l'a appris depuis; Custines, disons-nous, a dégarni la place de Strasbourg d'une grande partie de son artillerie,